Communiqué de la Fédération SUD éducation du 3 mars 2016 : comsudeducation_loitravail_mobilisations9mars16.pdf Le 9 mars, le conseil des ministres devait examiner le projet de loi présenté par la Ministre du Travail. Ce texte constitue une attaque sans précédent contre le code du Travail et la protection qu'il offre aux salarié-e-s. Bien que concernant d'abord les salarié-e-s du privé, cette loi ne tarderait pas à avoir des conséquences dans les trois fonctions publiques. Nos conditions de travail se dégradent de plus en plus, les collègues en situation de souffrance au travail et de burn-out sont de plus en plus nombreux dans l'Éducation nationale, Nous ne pouvons l'accepter ! Si cette loi est adoptée elle marquera un recul social d'ampleur depuis les cent dernières années de luttes des travailleurs-euses pour conquérir des droits. En outre, ce projet, en son article 6, prévoit de modifier le cadre légal des élèves de la voie professionnelle qui font des stages en entreprise dans le cadre de leur formation. Elle ferait passer le temps de travail des stagiaires à 10 heures par jour et jusqu'à 40 heures par semaines. Nous refusons de voir nos élèves exploité-e-s de la sorte. Devant l'ampleur de l'attaque, la mobilisation se précise. Après le succès de la pétition « Loi Travail : non merci ! », de nombreuses manifestations se préparent pour le 9 mars, à l'initiative notamment des organisations de la jeunesse (dont Solidaires étudiant-e-s). Même si, dans l'espoir de couper court à la mobilisation, le gouvernement a repoussé de 15 jours la présentation du projet de loi en conseil des ministres, le 9 mars doit être une étape importante dans la construction du rapport de forces. Dans une période de mobilisations déjà programmées (SNCF, RATP, La Poste, fonction publique…), il s'agit de construire la convergence des luttes, dans un vaste mouvement interprofessionnel pour obtenir le retrait total du projet. **Dans ce cadre la fédération des syndicats SUD éducation s'associe pleinement aux appels à mobilisation le 9 mars. Un préavis de grève national couvre l'ensemble des personnels de l'éducation et, plus largement, de toute la fonction publique. La fédération SUD éducation appelle à la mobilisation le 9 mars, en participant à la grève, aux rassemblements, manifestations, AG et initiatives locales. Il n'y a rien à négocier, rien à aménager ! Non à la « Loi Travail » ! Retrait du projet !Fédération SUD Education**

Documents joints

comsudeducation_loitravail_mobilisations9mars16.pdf